

Enquête

LA CENSURE AU QUOTIDIEN • Comment Pékin contrôle la presse

Il n'y a pas de censeurs à demeure dans les rédactions chinoises. Mais il existe un organisme occulte qui "évalue" a posteriori tout ce qui est publié, et dont les critiques peuvent avoir de très graves conséquences pour les titres comme pour leurs responsables.

*J*amais une affaire n'a eu autant d'impact que la **fermeture arbitraire** du supplément *Bingdian* ('Point de congélation') et jamais les gens n'ont autant protesté face au contrôle de la presse et à l'impossibilité de s'exprimer librement." C'est ce que déclare Li Rui, ancien secrétaire de Mao Tsé-toung et ancien directeur adjoint du département de l'organisation du Parti communiste chinois (PCC). A 87 ans, ce dernier a publié avec d'autres vétérans du PCC une "Déclaration commune sur l'affaire *Bingdian*", dans laquelle il affirme fort justement : **"La réalité historique montre que seuls les régimes autoritaires ont besoin de contrôler l'information et caressent le vain espoir de maintenir à jamais la population dans l'ignorance pour appliquer leur politique obscurantiste et perpétuer leur 'monopole de la parole'."**

Ces vétérans du Parti estiment indispensable de libérer l'information. Pour ce faire, il est crucial de parvenir à briser le joug idéologique de la Cellule de lecture et d'évaluation de l'information (CLEI) du département de la propagande du Comité central. Cette cellule a pour mission de surveiller, blâmer, réprimer et contrôler tout le secteur de l'information. Ce qui l'a amenée à faire disparaître bon nombre de publications de premier plan ces dernières années.



L'école du journalisme chinoise

En théorie, la CLEI dépend du Bureau de l'information du département de la propagande, mais elle fonctionne en fait de façon indépendante. Constituée en grande majorité de fonctionnaires retraités du secteur de la presse, qui y font des vacations, elle dispose de pouvoirs largement supérieurs aux différentes "divisions" relevant du Bureau de l'information. Son bulletin, publié de façon irrégulière, est directement adressé aux plus hauts dirigeants de l'Etat, aux départements provinciaux de la propagande et aux médias, sans avoir à emprunter les canaux classiques de l'organisation du PCC.

Les membres de la CLEI effectuent **souvent des inspections sur le terrain dans les différents médias, où ils viennent donner leurs directives**. C'est ainsi qu'ils se sont rendus un jour au grand complet dans les locaux de la chaîne centrale de télévision chinoise (CCTV) pour inspecter le travail effectué. Le directeur et le sous-directeur de la chaîne ainsi que tous les responsables des programmes s'empressèrent de les accompagner dans leur visite. Certains médias se montrent très prévenants envers la CLEI. D'autres se contentent de ravalier leur colère, alors que des journalistes n'hésitent pas à exprimer leur indignation en tapant du poing sur la table. Ainsi, l'ancien rédacteur en chef de *Bingdian*, Li Datong, a par exemple déploré dans une lettre ouverte au rédacteur en chef du *Zhongguo Qingnian Bao* que **"l'opinion personnelle des membres de la CLEI [soit] une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête de tous les médias"**.

La CLEI a été créée en 1994 et publie environ 800 bulletins par an, soit plus de deux par jour. Comme l'admet bien volontiers la CLEI, la moitié d'entre eux contiennent des jugements "négatifs". Autrement dit, **il ne se passe quasiment pas de jour sans qu'un de ces jugements réprobateurs ne mette dans l'embarras des organes de presse**. Le journal le plus remarquable de Chine populaire, l'hebdomadaire cantonnais *Nanfang Zhoumo*, a notamment fait l'objet, en mai 2001, d'un "mouvement de rectification" sans précédent, à l'issue duquel les principaux responsables et les journalistes constituant l'épine dorsale du journal ont été renvoyés. L'ardeur du journal à dévoiler les travers de notre société contemporaine et à se faire le porte-parole de l'opinion publique s'en est trouvée sérieusement affectée.

Comment Pékin contrôle la presse

Entre 1998 à 2001, le *Nanfang Zhoumo* avait constamment été dans le collimateur. Depuis que l'hebdomadaire avait tourné en dérision la tendance à l'emphase "socialiste" dans la couverture médiatique des secours apportés aux victimes de catastrophes naturelles, la CLEI lui adressait en moyenne une vingtaine de "critiques" par an. Et l'état s'était resserré en 2000. Cette année-là, sur ordre comminatoire du comité du Parti pour la province du Guangdong, le *Nanfang Zhoumo* avait été contraint de se censurer et de publier nombre d'articles "positifs" ou "neutres". En août et en octobre, la Cellule lui demanda des comptes, l'accusant à tort de publier trop d'articles négatifs ou à scandale. Alors qu'un article intitulé "Un récit en provenance de la prison pour femmes" décrivait de manière tout à fait positive la réhabilitation accomplie dans les établissements pénitentiaires, les juges du groupe ont, par exemple, **décrit qu'il était négatif au motif que le titre comportait le mot "prison" [auquel la Chine populaire a longtemps préféré le terme "camp de réforme par le travail"]**. Autre exemple : sur une photo montrant les secours lors d'un accident dans une mine, on voyait un rayon de lumière rouge.

Les commissaires en profitèrent pour accuser de manière abracadabrante le journal d'avoir retouché la photo pour qu'il s'en dégage une atmosphère de terreur. Une photo de la fête nationale à Pékin, qui représentait des personnes âgées dans une petite ruelle avec le drapeau chinois, a également été **accusée d'exprimer un état d'esprit sombre**.

Le bulletin de la CLEI, *Lecture et évaluation de l'information*, regorge d'insinuations, de fausses accusations, d'histoires montées en épingle et de questions de principe. Si, d'aventure, les commissaires n'aiment pas un article, sans pourtant parvenir à trouver la faille, ils se contentent alors **d'accuser le texte de "prêter le flanc à tel ou tel point de vue"**. Le *Nanfang Zhoumo* a reçu blâme sur blâme, jusqu'à ce qu'il soit finalement **forcé en 2001 de changer d'équipe**. Par contrecoup, le journal a perdu la confiance de ses lecteurs et vu son tirage chuter de 1,3 million d'exemplaires à moins de 400 000 aujourd'hui.

La CLEI compte une dizaine de membres, dont une faction maoïste à l'idéologie sclérosée, d'anciens rebelles [extrémistes] de la Révolution culturelle, et des personnalités impliquées dans le mouvement de rectification qui a suivi les événements du 4 juin 1989 [l'écrasement dans le sang du mouvement prodémocratique de la place Tian'anmen]. De façon choquante, ils n'hésitent pas à se qualifier de "**professeurs occultes**", d'"amis invisibles", d'"infirmiers" des professionnels de l'information, etc. Mais, comme le prouvent leurs agissements, **leur cellule est un concentré de tous les vices hérités de la Révolution culturelle**.

Selon le chef de la CLEI, Liu Zuyu, **la mission première de sa lecture critique est d'"évaluer l'orientation donnée à l'opinion", de "veiller attentivement à tout ce qui touche l'idéologie", de contrôler ce qu'il appelle des "tonalités divergentes", des "tonalités contraires", du "bruit" et des "parasites"**.

Ancien directeur du Bureau de l'information du département de la propagande, Liu Zuyu a toujours fréquenté assidûment des personnalités du courant conservateur du Parti telles que Song Ping et Deng Liqun, ainsi que les journalistes de la revue *Zhenli de zhuiqiu* ("Recherche de la vérité"), qui, avec ses positions d'extrême gauche [idéologiquement opposées au démantèlement du système socialiste par des réformes libérales], avait défié Jiang Zemin. **En réalité, cela signifie que des éléments d'extrême gauche de certaines factions du Parti exercent une mainmise sur le domaine idéologique et tentent de museler les forces qu'ils estiment être "de droite". Bien sûr, lorsqu'ils dépassent la mesure, il leur arrive de se faire tancer**.

En 1999, par exemple, la CLEI avait reproché à un journal d'avoir lancé le slogan : "*Servir le contribuable !*" [sur le modèle du mot d'ordre socialiste "*Servir le peuple !*"], alléguant que la majorité des Chinois n'étaient pas des "contribuables" puisqu'ils ne payaient pas encore d'impôt sur le revenu. Quelques jours plus tard, le département de la propagande avait émis un rectificatif dans lequel il admettait que la grande majorité de la population était composée de contribuables [tout du moins par le biais des taxes indirectes]. Ce rappel à l'ordre provenait en fait de l'ancien Premier ministre Zhu Rongji, qui s'appropriait à renforcer le système d'imposition.

Le bulletin s'en prend non seulement à la presse mais aussi aux paroles de certaines chansons à la mode, à "*l'engouement pour les grands films américains*", aux reportages consacrés à la Saint-Valentin, à la vie et à la mort de stars de la chanson hongkongaises et taiwanaises, aux ovnis, à l'horoscope et aux émissions télévisées sur les histoires d'amour... Dans un article intitulé "**Les dessins animés chinois doivent se garder d'une tendance à l'occidentalisation**", le bulletin du 19 mars 1997 se faisait l'écho d'un article qui affirmait : "*Le monde animal, dans les histoires chinoises traditionnelles pour enfants, est bien souvent divisé en deux camps, les bons et les méchants, selon un schéma bien établi. Ainsi, les chats sont des héros alors que les souris incarnent les vilains. Mais, avec l'arrivée massive de cartoons importés, nous avons eu la surprise de découvrir que, dans les dessins animés étrangers, les souris devenaient brusquement de petits anges adorables, à l'esprit vif et intelligent. Sous l'influence de ces cartoons, nos propres dessins animés ont fini par intégrer cette conception positive du rôle de la souris.*" Et le bulletin de dénoncer les dessins animés chinois qui vantent les mérites des souris présentées comme courageuses et risquant leur vie pour sauver leurs semblables.

Comment Pékin contrôle la presse

Dans sa lettre ouverte au rédacteur en chef du *Zhongguo Qingnian Bao*, Li Datong adresse à Li Erliang les reproches suivants : *"Depuis que vous êtes devenu rédacteur en chef, un nouveau cérémonial s'est installé lors des réunions de rédaction : c'est la lecture par vous-même, d'une voix bien timbrée et en détachant les mots, du bulletin de la CLEI, souvent en entier. Cette fois, vous avez même ouvertement tenu compte des éloges ou des blâmes décernés par les commissaires pour la rédaction du règlement d'attribution de récompenses ou de sanctions aux journalistes."*

Ce règlement stipule que les journalistes recevront : **120 points de bonus** [avec un effet direct sur les salaires] **pour un éloge** émanant de dirigeants du département central de la propagande, et 50 points pour une mention nominative dans le résumé de la revue. Dès lors, selon Li Datong, les entreprises d'information se sont mises à faire des avances aux membres de la CLEI pour gagner leurs faveurs. Elles les convient à des banquets, où des cadeaux d'une valeur non négligeable leur sont remis. C'est ainsi que les membres de la Cellule vont par monts et par vaux et parcourent toutes les régions de Chine. **Partout où ils passent, ils sont accueillis par les patrons des médias, qui se montrent déferents à leur égard par-devant, tout en maudissant par-derrière ces gens qui disposent du droit de vie et de mort sur leurs publications.**

Certains membres de la CLEI renvoient l'ascenseur en divulguant des nouvelles [en direction des journaux "méritants"] ou en remettant à plus tard une ou deux critiques. De source bien informée, le premier jet du bulletin est d'abord publié sur l'Intranet du département de la propagande, une partie de son contenu étant ensuite officiellement diffusée aux échelons supérieurs et inférieurs. Certains commissaires rédigent des critiques à tort et à travers et les publient sur le réseau interne, puis font en sorte que les médias incriminés soient mis au courant. Ceux-ci s'empressent alors de faire marcher les "relations publiques", et obtiennent parfois que le projet de critique à leur sujet soit abandonné.

En Chine, à l'époque du Kuomintang, il y avait une censure préalable des journaux, a priori effrayante mais en réalité faillible. **En Chine populaire, il n'y a pas de censure préalable, mais la surveillance est bien plus stricte.** Elle s'exerce essentiellement par le réseau du personnel de l'organisation du Parti communiste, qui pousse les responsables, nommés par ses soins dans les médias, à pratiquer une autocensure sévère. Parallèlement, la CLEI procède à un examen visant à appliquer des sanctions après coup. Les provinces et les grandes municipalités sont également dotées de cellules de lecture et d'évaluation, constituant un réseau de surveillance très dense. Leurs avis, une fois approuvés par le Parti, jouent un rôle direct dans l'imposition de sanctions disciplinaires aux médias – fermeture, suspension de parution, renvoi de leur rédacteur en chef.

En parlant d'une *"nouvelle époque"*, Ji Bingxuan, le sous-directeur du département de la propagande du PCC, évoquait récemment l'économie de marché dans laquelle se trouve la Chine depuis les années 1990. Cette période a été marquée par une prolifération des médias, qui, poussés par le marché, ont aujourd'hui de plus en plus envie de s'affranchir des contrôles. En parlant d'*"innovation"*, Ji Bingxuan faisait allusion aux nouveaux moyens que le PCC doit trouver pour contrôler les médias. L'objectif de ces nouveaux moyens est **d'intensifier le contrôle sur l'"orientation de l'opinion"** par les médias dans un contexte d'économie de marché. **L'un des stratagèmes utilisés consiste à faire assumer les basses œuvres par un organisme non officiel tel que la CLEI pour empêcher l'Occident de découvrir immédiatement la censure institutionnalisée de l'information.** Lorsque l'intervention de ces hommes de main est trop musclée et qu'elle suscite des réactions sur le plan international, les dirigeants du Parti peuvent alors intervenir, en se faisant passer pour des personnes ouvertes et tolérantes.

PROJET DE LOI

Silence sur les catastrophes !

Les journaux chinois qui publieraient des informations non autorisées sur les événements accidentels de toutes sortes – épidémies, calamités naturelles ou catastrophes industrielles – pourraient bientôt être mis à l'amende. Selon le webzine hongkongais *Yazhou Shibao Zaixian*, un projet de loi sur la *"réponse aux événements accidentels"* est présenté comme ayant pour but d'*"améliorer la sécurité"* dans de telles circonstances et ne vise pas la presse en premier lieu. Mais un article prévoit une **amende de 50 000 à 100 000 yuans** (5 000 à 10 000 euros) **pour qui diffuserait de son propre chef des informations "trompeuses ou suscitant la terreur dans la population"**. Cette clause, ajoutée au dernier moment selon le site Internet de *Caijing*, **s'applique à la presse hongkongaise et étrangère.** Le grand magazine financier souligne que seule la transparence aide à calmer les esprits en cas de catastrophe, et donne la parole à un juriste chinois s'alarmant de la possibilité pour un gouvernement local de faire taire la presse grâce à ce texte. Dans un commentaire au quotidien hongkongais *South China Morning Post*, un professeur de journalisme affirme que l'annonce de ce projet a d'ores et déjà eu un effet *"glaçant"* sur les rédactions chinoises.

